LE SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DU JAUDY

CREATION EN 1970

COMPETENCES : EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

AUJOURD'HUI :

17 communes (14 en Eau Potable et 16 en Assainissement non collectif) :
BEGARD, BERHET, CAVAN, COATASCORN, KERMOROC'H, LANDEBAERON, MANTALLOT, PEDERNEC, PLUZUNET, PRAT, SAINT-LAURENT, SQUIFFIEC, TREGONNEAU
CAOUENNEC-LANVEZEAC, QUEMPERVEN, TONQUEDEC uniquement SPANC
BRELIDY (Représentée par Pontrieux Communauté) uniquement pour l'eau potable

36 délégués au comité syndical.

COMMUNES	Titre	Nom	Prénom	Profession
BEGARD	M.	BERNARD	Noël	Vétérinaire Retraité
	M.	COLAS	Alain	Retraité de la Poste
	M.	LE BRUN	Marcel	Retraité SMICTOM
	M.	LE GALL	Hervé	Technicien Télécom
BERHET	M.	MERRER	Louis	Agriculteur
	M.	DROUMAGUET	Pierre-Yves	Retraité
Pontrieux Communauté (BRELIDY)	M.	GAREL	Pierre Marie	Retraité salarié privé
	M.	QUINQUENEL	Daniel	Retraité
CAOUENNEC-LANVEZEAC	M.	BODIOU	Henri	Technicien Télécom
	M.	LE RAY	Yves	Retraité
CAVAN	M.	OFFRET	Maurice	Retraité
	M.	NICOL	Pierre Yves	Retraité
COATASCORN	Mr	SOL DOURDIN	Germain	Retraité fonct° publique territoriale
	M.	FRAVAL	Philippe	Retraité
KERMOROC'H	M.	LE FICHANT	Jean-François	Retraité
	Mme	HEDOU	Martine	Ecrivain Conseil
LANDEBAERON	M.	TONDEREAU	Sébastien	Agriculteur-propriétaire exploitant
	Mme	TIREL	Emmanuelle	Aide à domicile
MANTALLOT	Mme	KERAMBRUN	Anne-Marie	Infirmière libérale
	Mme	PAGES	Marie-Laure	Assistante de direction
PEDERNEC	M.	LE TROADEC	Jean-Michel	Agriculteur
	M.	ELLIEN	Jean-Yves	Sans profession (Invalidité)
PLUZUNET	M.	LAMBERT	Michel	Commercial
	M.	CONNAN	Thierry	Adjoint technique territorial
PRAT	M.	TOUCHAIS	Jean-François	Agriculteur
	M.	THEPAULT	Dominique	Entrepreneur
QUEMPERVEN	M.	DUVAL	Claude	Agriculteur
	M.	LE PENNEC	François	Retraité

ST LAURENT	Mme	MARCHAND	Eliane	Retraitée
	Mme	LE GALL	Annie	Avicultrice
SQUIFFIEC	M.	LE MOIGNE	Yvon	Retraité de l'enseignement
	Mme	CHEVALLIER	Sylvie	Retraitée de la F° Publique
TONQUEDEC	M.	LE RUE	Louis	Agriculteur
	M.	PHILIPPE	Joël	Agriculteur
TREGONNEAU	M.	PICAUD	Jean-Luc	Ingénieur retraité
	M.	JOURDEN	Ludovic	Conseiller-vendeur

Président : M. BERNARD Noël

Vice-Présidents : M. LE MOIGNE Yvon, M. SOLDOURDIN Germain, M. PHILIPPE Joël

COMMISSIONS ET DELEGUES DANS D'AUTRES STRUCTURES

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

En plus du Président :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. LE MOIGNE Yvon	Mme MARCHAND Eliane
M. SOL DOURDIN Germain	M. TOUCHAIS Jean-François
M. PHILIPPE Joël	M. LE TROADEC Jean-Michel
M. OFFRET Maurice	M. CONNAN Thierry
Mme LE GALL Annie	M. LE BRUN Marcel

SYNDICAT MIXTE DE KERJAULEZ :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. BERNARD Noël	M. PHILIPPE Joël
M. LE MOIGNE Yvon	M. COLAS Alain
M. SOL DOURDIN Germain	

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU JAUDY-GUINDY-BIZIEN

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. SOL DOURDIN Germain	M. PHILIPPE Joël
M. TONDEREAU Sébastien	M. LE TROADEC Jean-Michel

SAGE ARGOAT-TREGOR-GOELO (CLE)

M. TOUCHAIS Jean-François

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

COLLEGE DES ELUS	COLLEGE DES AGENTS
M. LE MOIGNE Yvon	Melle LE CADRE Emmanuelle

EAU POTABLE

- Environ 6 600 abonnés
- > 507 Kms de réseau
- 4 châteaux d'eau et 3 réservoirs semi-enterrés ou enterrés (Justisso à SAINT-LAURENT (2), Quellec à CAVAN, Toul Ar Hoat à KERMOROC'H, Lan Véar à BEGARD, Saint Efflam à PEDERNEC, La Croix Rivoallan à PEDERNEC)
- 3 stations de surpression et de reprise (Route de la Gare à TREGONNEAU, Justisso à SAINT-LAURENT, La croix Rivoallan à PEDERNEC)
- Fait partie du Syndicat Mixte de Kerjaulez avec le Syndicat de Kerloazec et celui de la presquîle de Lézardrieux (interconnexion des réseaux)
- Production usine Pont Morvan : environ 800 000 m3
- Consommation : environ 700 000 m3
- Volume importé Kerjaulez : entre 60 000 et 90 000 m3
- Volume exporté Kerjaulez : environ 25 000 m3
- 94,50 % du réseau en PVC ou Polyéthylène
- Rendement du réseau : 82,8 % en 2012.

FILIERE DE TRAITEMENT DE PONT MORVAN :

1 / Dégrillage/Relevage
2 / Coagulation/Floculation + charbon actif en poudre
3 / Décantation
4 / Inter-Ozonation
5 / Filtration sur sable
6 / Post-Ozonation
7 / Reminéralisation
8 / Désinfection
9 / Stockage/Reprise

BILAN 2008-2014

TRAVAUX A BONS DE COMMANDE

Programme permettant de réaliser rapidement des travaux à la demande sur un bordereau détaillé de prix. Les travaux les plus fréquents sont : desserte de lotissements communaux, branchements communaux et professionnels, petites extensions de réseaux (desserte de nouveaux secteurs pour les particuliers), et divers petits travaux ponctuels (déplacements d'équipements etc…).
Dépenses totales 2008-2014 : **578 000 € TTC** + 61 000 € TTC en facturation 2014.

TRAVAUX A LA STATION DE PONT-MORVAN :

Traitement des pesticides : 593 700 € HT soit 710 100 € TTC
Sécurisation du site : 133 500 € HT soit 159 700 € TTC
Réfection de la toiture : 15 400 € HT soit 18 400 € TTC
Renouvellement des pompes (variateurs) : 23 900 € HT soit 28 600 € TTC
TOTAL TRAVAUX : 766 500 € HT soit 916 800 € TTC

TRAVAUX SUR CANALISATIONS :

Quasiment tous les ans, le Syndicat prévoit une tranche de travaux de canalisations et accessoires.
Entre 2008 et 2014, il y a eu : - **7.2 km** de canalisations renouvelées ou renforcées
- **9.5 km** d'extension de canalisations

NOUVEAU CONTRAT D'AFFERMAGE AU 01.01.2010 :

CONCLUSION ETUDE COMPARATIVE AFFERMAGE ET REGIE :

Même en minimisant le coût du personnel et en assurant un service minimaliste, toutes les simulations sont à un coût supérieur à la proposition SAUR (691 000 €) ; 706 000 € pour la moins chère.

Toutes choses égales à la proposition SAUR, le coût en régie est évalué à 832 000 €.

Sans compter, pour une petite communauté comme la nôtre, la difficulté à mobiliser les moyens nécessaires en cas d'urgence (pollution accidentelle, rupture de grosse canalisation, catastrophe naturelle…).

COMPARAISON ENTRE LE CONTRAT ACTUEL (2010) ET LE PRECEDENT (2009)

Le choix du Syndicat a été de favoriser le plus grand nombre possible de consommateurs.

	au 01/01/09	au 01/01/2010	
part fixe	41,91 €	**39,00 €**	**-6,94%**
0-100	0,831 €	**0,604 €**	**-27,32%**
101-500	0,677 €	0,570 €	-15,81%
501-6000	0,538 €	0,500 €	-7,06%
6001 et +	0,485 €	0,485 €	0,00%
vente en gros	0,255 €	0,290 €	13,73%
RECETTES SAUR	**815 909 €**	**691 015 €**	**- 15,3 %**

Coût pour l'abonné de la part exploitant

Conso	Au 01/01/2009	Au 01/01/2010		
120 m³	**138,55**	**110,80**	**-20,03%**	**- 27.75 €**
100 m³	**125,01**	**99,40**	**-20,49%**	**- 25.61 €**

QUALITE DE L'EAU :

DISTRIBUEE : Le taux de conformité sur le syndicat est de 100 % d'après les rapports de l'ARS à ce jour.

BRUTE : Les seules non-conformités de l'eau brute concernent la matière organique, en particulier lors d'épisodes fortement pluvieux.

TRAVAUX 2014 ET FUTURS :

TRAVAUX A BONS DE COMMANDE 2010-2014 : DEVIS EN COURS

commune	adresse travaux	motif	date	devis ttc
BEGARD	Mereriland	Maillage	19/07/10	7 259,72 €
PEDERNEC	Lotissement du Menez Bré	Réseau AEP Desserte intérieure et branchements	06/07/12	28 608,92 €
PEDERNEC	Lotissement Park Ar C'hoat	Réseau AEP desserte intérieure et branchements -TRANCHE 2	14/06/13	17 038,22 €
PEDERNEC	Lotissement Park Ar C'hoat	Réseau AEP desserte intérieure et branchements -TRANCHE 1	04/09/13	27 643,75 €
PEDERNEC	Lotissement Park Ar C'hoat	Réseau AEP bouclage sur D90 existant	04/09/13	4 917,95 €
PEDERNEC	Lotissement Park Ar C'hoat	Renforcement réseau AEP par lot existant	04/09/13	5 946,87 €
PEDERNEC	RUBABIOU	Branchement EARL LE TROADEC	22/11/13	677,53 €
BEGARD	Impasse Guerun	Reprise branchements GUILLO et BRANCOTTE	22/11/13	3 017,51 €
KERMOROC'H	Giratoire La Croix Blanche	Déplacement de réseau AEP	09/12/13	35 840,53 €
BEGARD	ZA de Coat Yenn	Extension réseau AEP + Branchements	10/01/14	6 520,59 €
BRELIDY	TY PLOUZ	Approfondissement de réseau	10/04/14	1 293,00 €
			TOTAL	**138 764.59 €**

41EME TRANCHE

	Estimation TTC	Moins disant
TOTAL AVEC Maîtrise d'Oeuvre	**348 187 €**	
TOTAL SANS MO	**316 534 €**	
RENFORCEMENT et RENOUVELLEMENT RESEAUX	**242 882 €**	**245 896 €**
Bégard		
Lan Ru Morvan : Nvelle canalisation car existant passe sous maisons	57 649 €	
Pédernec		
Place de l'Eglise : Renouvellement canalisation car casses	32 409 €	
Coastascorn		
Liaison "Pen Ar Pavé" - "Ty Ar Bonniec"	115 462 €	
Lieu-dit "Convenant Spellac'h"	37 361 €	
AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES	**73 652 €**	
Fourniture et pose de 5 débitmètres - Cnes de Bégard / Catascorn / St-Laurent	53 652 €	
OPTION : Mise en place d'un By Pass sur le réservoir de Justisso	20 000 €	
MAITRISE ŒUVRE 7% estimée+aléas (10%)	**31 653 €**	

REHABILITATION DES OUVRAGES DU JAUDY

		Estimation TTC	Moins disant
2013	**ETUDE DIAGNOSTIC**	**17 928 €**	17 928 €
2014	**REHABILITATION CHATEAU D'EAU DE GUERUN (Lan Vear) - BEGARD**	**59 951 €**	EN COURS
	MAITRISE D'ŒUVRE	9 401 €	9 401 €
	TRAVAUX DONT :	50 550 €	
	Installation chantier	4 200 €	
	Ravalement	22 968 €	
	Options : (Portail, Clôture, Fresque, Trappe)	23 382 €	

TRAVAUX PROJETES :

SECURISATION DES SITES : Une petite somme est allouée pour la sécurisation urgente de certains sites en 2014 (réservoir de Pédernec par exemple). Il conviendra aussi dans les années à venir de réaliser un programme global concernant les clôtures, portails et aménagements extérieurs autour de tous les ouvrages du Syndicat.

42EME TRANCHE - TRAVAUX 2015 : Avant de définir la tranche de travaux il faudra lancer un marché public pour la maîtrise d'œuvre. A définir si marché pluriannuel ou non, procédure adaptée ou non, négociation ou non etc…

MODELISATION DE RESEAU OU GESTION PATRIMONIALE : Le développement des systèmes informatiques de modélisations de réseau est très important. Une partie de cette modélisation a été négociée dans le contrat d'affermage mais il pourrait s'avérer intéressant de compléter cet outil.

NOUVEAU MARCHE A BONS DE COMMANDE 2015-2019 : Lancement de la procédure pour la maîtrise d'œuvre d'un nouveau marché à bons de commande.

MISE EN CONFORMITE DE LA PASSE A POISSONS SUR LE JAUDY : Le barrage avec passe à poissons situé sur le Jaudy au niveau de la prise d'eau de Pont-Morvan est la propriété du Syndicat. Il avait été réalisé afin de faciliter le pompage de l'eau en élevant le niveau de la rivière. En période sèche, l'échancrure du barrage (permettant le passage des poissons) ne permet plus de maintenir le niveau du Jaudy suffisamment élevé pour le pompage de l'eau. La Saur est alors obligée de réduire l'encoche par une plaque pour maintenir un niveau suffisant. Cela est interdit mais n'a pas été verbalisé pour l'instant car la priorité est donnée à la production d'eau potable. Le Syndicat a donc demandé au SMBV Jaudy-Guindy-Bizien si l'on pouvait faire quelque chose pour régler ce souci. Celui-ci nous a alors informés que de toute façon la passe n'était plus conforme au nouveau classement piscicole du Jaudy (datant de 2012) et qu'elle ne permettait pas la continuité écologique du cours d'eau. Nous avons donc demandé au SMBVJGB de réaliser (gratuitement) un diagnostic de cette passe à poissons qui devrait proposer différents scenarii pour la mise en conformité de la passe. Les résultats de ce diagnostic devraient être connus à la fin du 1er trimestre 2014.

LE SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Bilan 2013

1 - ELEMENTS BUDGETAIRES

Section d'exploitation		Section d'investissement		Périmètre de protection - Opération de réhabilitation	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
11 379, 20 €	**45 384, 60 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**1570 €**
Excédent/déficit d'exploitation de clôture **+ 34 005, 40 €**		Excédent/déficit d'investissement de clôture **0 €**		Excédent / déficit Opération de réhabilitation **+ 1 570 €**	

Calcul réalisé sans les frais de personnel **Frais de personnel estimés : 50 000 €**

2 - PARC TOTAL D'ANC

Nombre total ANC en 2013	Nombre d'habitants desservis par l'ANC*
3 727	**8 854**

3 - EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTROLES DU SPANC

	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Contrôle conception	74	86	120	**106**	**86**	472
Contrôle réalisation	62	55	85	**86**	**81**	369
Diagnostic	20	116	315	**483**	**533**	1467
Total	156	257	520	675	700	2308

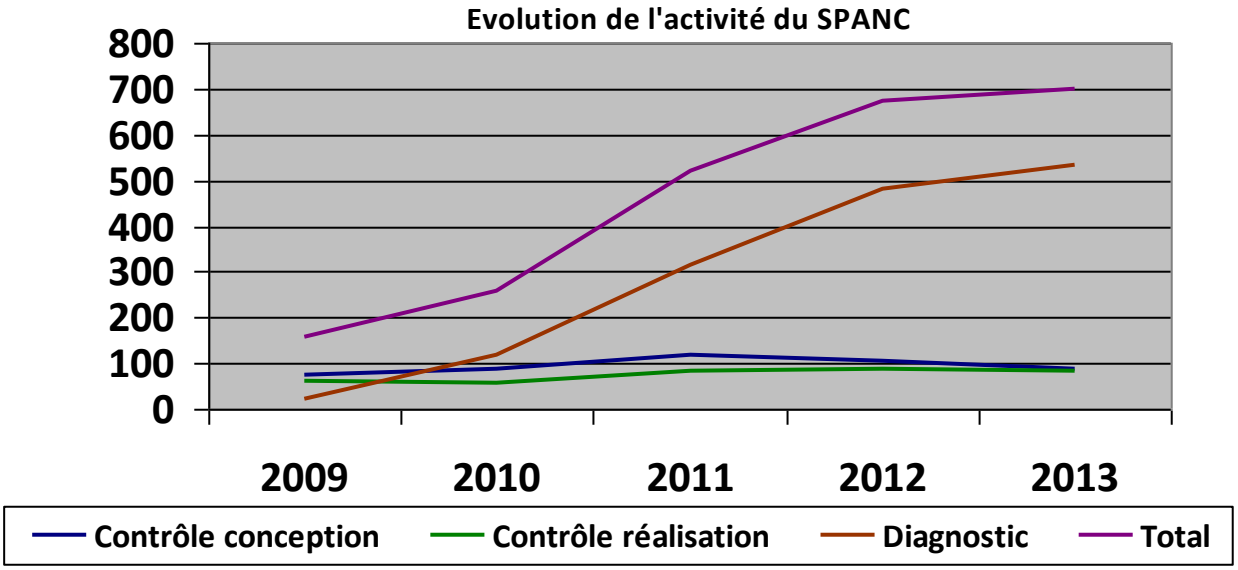

4 - DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT (ETAT DES LIEUX)

Avancement des diagnostics

Démarrage de l'opération: 01 / 01 / 2009

Fin de l'opération d'états des lieux : /

Communes	Nombre total d'ANC enquêtés	Etat*	Année 2013	% d'ANC classés NA	Reste à faire
BEGARD	556	Achevé	122	35 %	12
BERHET	86	Achevé	1	33 %	1
CAVAN	202	Achevé	24	33 %	1
COATASCORN	5	Non initié	0	/	88
KERMOROC'H	15	Non initié	2	/	146
SQUIFFIEC	19	Non initié	7	/	213
LANDEBAERON	10	Non initié	1	/	75
MANTALLOT	8	Non initié	0	/	36
PEDERNEC	39	Non initié	12	/	487
PLUZUNET	115	En cours	85	/	180
PRAT	16	Non initié	4	/	267
SAINT LAURENT	7	Non initié	0	/	192
TREGONNEAU	187	Achevé	175	18 %	4
QUEMPERVEN	9	Non initié	3	/	89
CAOUENNEC LANVEZEAC	98	Achevé	88	24 %	5
TONQUEDEC	70	Non initié	9	/	282
Total :	1 442	En cours	533	28 %	2 078

*non initié, en cours, achevé.

5 - CONTROLES LORS DE VENTES IMMOBILIERES

Le Syndicat Mixte des eaux du Jaudy exerce également le contrôle diagnostique des installations d'assainissement non collectif à la demande des propriétaires ou des notaires lors des ventes. Ces diagnostics sont obligatoires depuis le 1er janvier 2011 (Loi Grenelle II portant engagement national pour l'environnement adopté le 12 juillet 2010 et parue au JORF le 13 juillet 2010. Elle s'applique donc depuis le 14 juillet 2010).

Celle-ci indique que : « *En cas de vente et de non-conformité de l'installation, l'acquéreur à 1 an à partir de la date de signature de l'acte authentique de vente pour effectuer les travaux de mise en conformité* ».

Cette loi implique donc non seulement la réalisation de diagnostics supplémentaires à ceux initialement prévus mais aussi un suivi des ventes et des travaux réalisés dans l'année suivant la vente.

Contrôle des travaux faits après vente immobilière sur la globalité du parc

	Nombre d'installations réhabilitées au total sur le parc sur 207 diagnostics immobiliers estimés				
Communes	Dans un délai <12 mois	Dans un délai de 12 à 24 mois	Dans un délai > 24 mois	Non réhabilitées et devant l'être	Total diags immo
Total :	15	28	13	151	207

6 - CONTROLES DE BON FONCTIONNEMENT :

La périodicité de ces contrôles à été fixée à huit ans au syndicat. Pour mémoire la réglementation autorise une périodicité allant de quatre à dix ans maximum (Loi Grenelle II du 12 juillet 2010 parue au JORF le 13 juillet 2010). Tous les assainissements seront contrôlés tous les 8 ans sur le territoire, y compris les assainissements récents qui ont reçu une conformité du SATESE ou du SPANC lors de leur réalisation.

7 - TARIFS : Exemples de redevances au 31 décembre 2013

Collectivités	Redevance par contrôle					Total Contrôle du Neuf
	Diagnostic	vente immobilière	BFT	Conception	Réalisation	
Syndicat Mixte des Eaux du jaudy	**35 €TTC**	**Redevance de 15 € TTC/an Soit 120 € TTC tous les 8 ans**		**75 € TTC (Etude de sol par bureau d'études non obligatoire sauf exception)**	**55 € TTC**	**130 €TTC**
Guingamp Communauté	**25 €TTC**	**Redevance de 25 € TTC/an Soit 200 € TTC tous les 8 ans**		**/**	**60 €**	**Entre 440 € et 510 € TTC**
				Avec étude de sol obligatoire par bureau d'études *(entre 380 et 450 € TTC)*		
Lannion Trégor agglomération	**133.8 € TTC**	**Redevance de 33,45 € TTC/an Soit 133,80 € TTC tous les 4 ans**		**91.78 € TTC**	**86.6 € TTC**	**Entre 178.38 € et 628.38 € TTC**
				Avec étude de sol obligatoire par bureau d'études dans 1 cas sur 2 *(entre 380 et 450 € TTC)*		

8 - PROGRAMMES DE SUBVENTIONS POUR REHABILITATION

A - Périmètre de protection du Léguer :

Un périmètre de protection adopté par arrêté du 24 décembre 2009 à également été mis en place pour les prises d'eau de Lestreuz pour le compte du Syndicat des Traouïero et la prise d'eau de Kériel pour le compte de la commune de Lannion. Sur notre territoire, ce périmètre se situe sur les bords du Léguer dans les communes de PLUZUNET et de TONQUEDEC.
Cet arrêté impose la remise aux normes des installations non conformes dans les trois ans suivant sa parution donc avant le 24 décembre 2012, reporté depuis au 31 octobre 2014 (suite au changement du taux de subventions). C'est dans ce cadre, et afin de faciliter la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif de son territoire que le Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy a décidé de mener un programme de réhabilitation des installations non conformes.

Après réalisation des 35 diagnostics de ce territoire, les résultats sont les suivants

Nombre de diagnostics réalisés	35
Nombre d'installations conformes	**10**
Nombre d'habitations en ruine et inoccupées	**1**
Nombre d'installations à réhabiliter	**24**

Au 31 décembre 2013 la situation est la suivante

Nombre d'installation à réhabiliter suite aux diagnostics	24
Nombre d'installations réhabilitées sans subventions	**4**
Nombre d'installations réhabilitées avec subventions	**5**
Réhabilitations prévues en 2014 - Dossier complet	**7**
Réhabilitations prévues en 2014 - Dossier incomplet	**2**
Dossiers concernant des propriétaires décédés, avec peu de revenus ou ne souhaitant pas réaliser de réhabilitation	**6**

Le tableau ci-dessus nous montre que 19 particuliers souhaitent réhabiliter leurs assainissements non collectifs non conformes.

Les particuliers ont reçu courant février 2012, l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction de leur demande d'aide financière individualisée. Les dossiers personnalisés de demandes d'aides financières seront envoyés aux différents organismes subventionneurs - Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Syndicat des Traouïero et Ville de Lannion - par le Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy.
C'est seulement une fois que le technicien émet l'avis conforme de l'installation que le particulier peut récupérer les subventions qui lui sont appropriées par l'intermédiaire du Syndicat.
En 2013, 9 propriétaires ont déjà réalisés leurs travaux (4 sans subventions et 5 avec subventions), et 7 propriétaires ont un dossier complet et vont réaliser leurs assainissements en 2014.

B - Sur le reste du territoire syndical :

Afin de favoriser un maximum de personnes sur le territoire et d'exercer notre mission de service public, le SPANC a décidé de monter un grand programme de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour tout le territoire. Ce programme consiste à répertorier puis à prévenir toutes les personnes éligibles du territoire, les assister dans leur démarche pour la demande de subvention, récupérer tous les documents administratifs nécessaires pour présenter le dossier auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et effectuer les demandes de versement, percevoir les subventions et ensuite les reverser aux particuliers.

LE PERSONNEL DU SYNDICAT

4 PERSONNES dont 3 temps pleins et 1 mi-temps

Direction : **- Emmanuelle LE CADRE - Ingénieur Territorial (Embauchée depuis le 01.03.2007)**

Secrétariat : - Mme OFFRET Martine - Adjoint administratif de 2ème classe. (Embauchée depuis le 06.06.2011 à mi-temps)

SPANC : **- M. OLLIVIER Gaëtan, Adjoint technique territorial de 2ème classe (Embauché depuis le 01.11.2009)**

- M. THOS Jérôme, futur Adjoint technique territorial de 2ème classe (Embauché depuis le 01.07.2011)